Greffe
du Tribunal de Commerce de
POITIERS
24 Rue du Moulin à Vent
86036 POITIERS CEDEX
- N° SIRET : 30115856400023 -
- CODE APE 741 A -

C E R T I F I C A T
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

Société par actions simplifiée
STE COMMERCIALE AUTOMOBILE DU POITOU
149 Avenue du 8 Mai 1945

86000 POITIERS

Dépôt effectué par :

CIGECO
3 Chemin de Versannes

87200 SAINT JUNIEN

Numéro RCS : POITIERS B 328 659 131 <2252/1983B00186>

Dénomination sociale :
SOCIETE COMMERCIALE AUTOMOBILE DU POITOU
(S.C.A.P)

Pièces déposées le 10/07/2003 Numéro : 2301667

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE 04/03/2003
- DEMISSION DIRECT. GAL DELEGUE
- NOMIN. PRESIDENT C.A.
Ancien Président de la SAS : SA PGA MOTORS.
Nouveau Président : FRERET Claude (ancien représen
tant permanent de la SA PGA MOTORS).
Ancien directeur général délégué : AUVERGNE Jean-
Luc.

********* CECI N'EST PAS UNE FACTURE *********

Le Greffier,

TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

SOCIETE COMMERCIALE AUTOMOBILE DU POITOU
Société par actions simplifiée au capital de 732 800 euros
Siège social : 149, Avenue du 8 Mai 1945, POITIERS (86000)
RCS POITIERS B 328 659 131

PROCES-VERBAL
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux mille trois,

Le 4 mars,

A 16 heures,

Le soussigné Monsieur Claude FRERET, agissant en qualité de représentant de la Société SOCHAUX MOTORS, associé unique de la "SOCIETE COMMERCIALE AUTOMOBILE DU POITOU", société par actions simplifiée, au capital de 732 800 euros,

En présence de Monsieur Christian KLINGLER représentant la Société PGA MOTORS, président non associé de la société,

I - A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un président en remplacement du Président, démissionnaire,

- Démission du Directeur Délégué,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique nomme en qualité de président Monsieur Claude FRERET, demeurant 15, route de Parigny, 86130 JAUNAY CLAN, en remplacement de la Société PGA MOTORS, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2008, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Conformément aux dispositions des statuts, le Président assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera celle-ci à l'égard des tiers.
Il est investi dans les limites légales des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, sous réserve des attributions exercées par les associés, conformément aux dispositions statutaires.

Monsieur Claude FRERET entre en séance, déclare qu'il accepte les fonctions de président et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la société.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique prend acte de la démission de Monsieur Jean-Luc AUVERGNE de ses fonctions de Directeur Délégué et décide de ne pas le remplacer.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

SOCHAUX MOTORS

COPIE CERTIFIÉE CONFORME